

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-398/SG/CD rendue exécutoire la délibération n° 237/7e L

n° 72-398/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
14 mars 1972

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1972

Date du numéro
25 mars 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 237/7e L du 2 mars 1972 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas relative à l'extraction des matériaux solides dans le District de Djibouti.